

## 18<sup>ÈME</sup> CONFÉRENCE DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE L'OHI SUR L'ANTARCTIQUE (CHA)

Berlin, Allemagne, événement hybride, 24 – 26 mai

### Contribution au Programme de travail 2022 de l'OHI

Contribution au Programme de travail 2022 de l'OHI	
Tâches	
§ 1.1.2	Entretenir les relations avec la réunion consultative du Traité sur l'Antarctique (RCTA)
§ 3.2.2	Organiser, préparer et rendre compte des réunions de la Commission hydrographique sur l'Antarctique (CHA)

La 18<sup>ème</sup> conférence de la Commission hydrographique de l'OHI sur l'Antarctique s'est tenue en tant qu'événement hybride à Berlin en Allemagne du 24 au 26 mai 2022, conjointement avec la RCTA XLIV. La réunion s'est déroulée au Dorint Hotel avec une plateforme VTC mise en œuvre par le Secrétariat de l'OHI avec le soutien d'une assistance informatique contractualisée.

La conférence était présidée par le Dr Mathias Jonas, Secrétaire général de l'OHI, assisté par l'adjoint aux Directeurs Yves Guillam, secrétaire de la CHA, et par Mme Caroline Fontanili (Secrétariat de l'OHI) en tant que rapporteuse. Quarante délégués inscrits de 17 Etats membres sur 24 (Afrique du Sud<sup>1</sup>, Allemagne, Argentine<sup>1</sup>, Australie<sup>1</sup>, Brésil, Chili, Colombie<sup>1</sup>, Equateur, Espagne<sup>1</sup>, Etats-Unis, France, Inde<sup>1</sup>, Italie, Norvège, Pérou<sup>1</sup>, République de Corée<sup>1</sup> et Royaume-Uni), deux observateurs (IAATO<sup>2</sup>, SCAR<sup>3</sup>) et un expert en la matière (représentant du projet IBSCO de la GEBCO) ont assisté à la réunion.

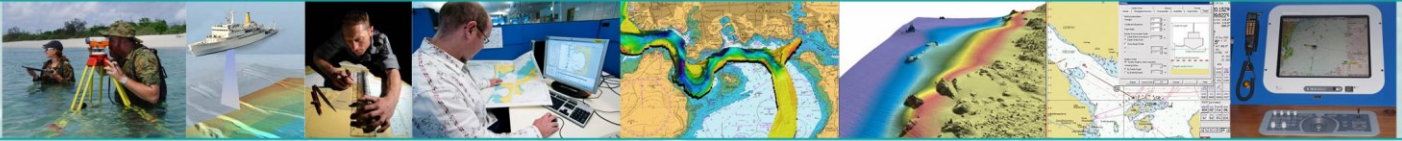
Le premier jour, le président de la CHA a rendu visite à la RCTA XLIV et a profité de l'occasion pour rétablir certaines relations traditionnelles de partenariat. Pendant ce temps, M. Lee Truscott (UKHO), président du groupe de travail sur les priorités hydrographiques (HPWG) ainsi que du groupe de travail sur la coordination de la cartographie internationale (ICCWG) de la Région M, a dirigé un atelier technique fructueux qui n'avait pu se tenir ces dernières années, en particulier du fait de la pandémie. Les participants à cet atelier informel ont eu de nombreuses occasions de partager leurs points de vue sur un grand nombre de



<sup>1</sup> Par VTC.

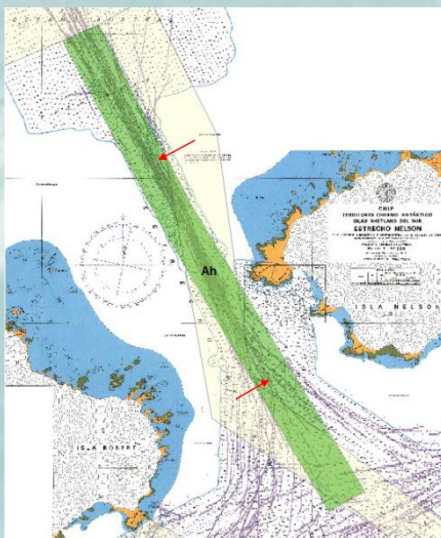
<sup>2</sup> Association internationale des voyageurs antarctiques, présentation enregistrée.

<sup>3</sup> Comité scientifique sur la recherche antarctique, par VTC.



propositions et d'options techniques (modifications des routes de navigation maritime, options cartographiques, etc.).

En ouverture de réunion, le président a souligné le caractère unique de cette commission au sein de l'OHI, la situation unique de l'Antarctique dans le monde (gouvernance, environnement, situation éloignée, géographie, etc.) et a annoncé l'entrée en vigueur des statuts révisés de la CHA. Ces statuts, révisés par les amendements approuvés par correspondance par les membres de la CHA depuis la CHA-17 sont à présent entièrement alignés sur la résolution de l'OHI 2/1997 – création de commissions hydrographiques régionales (CHR) – le Système du Traité sur l'Antarctique<sup>4</sup>, les dernières résolutions de la RCTA ainsi que le Plan stratégique 2021-2026 de l'OHI. Compte tenu d'un périmètre de responsabilité étendu au-delà des cartes INT et de la production d'ENC, la CHA a ensuite convenu de la nécessité d'amender l'article 8.e du Règlement général de l'OHI traitant de la CHA. Une proposition sera soumise à l'aval du Conseil puis présentée à la 3<sup>ème</sup> session de l'Assemblée pour approbation par les Etats membres de l'OHI.



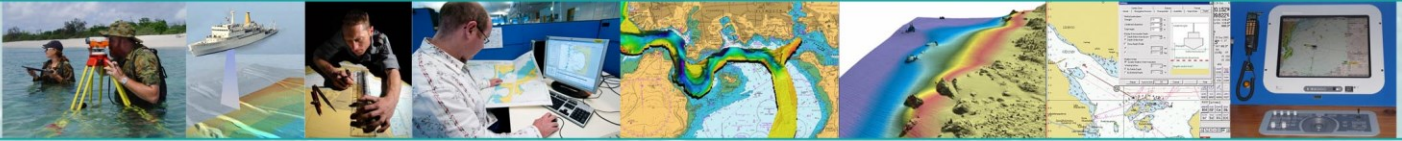
**BC 'Ah' – Détroit de Nelson (Carte INT 9151 BR/CL)**

**Les modifications montrent le trafic AIS et la qualité des données sous-jacentes**

A l'aide d'une analyse de la densité du trafic, le président du HPWVG a présenté un examen remarquable de l'adéquation des routes de navigation maritime dans la Péninsule ainsi qu'une compilation des mises à jour reçues des membres sur les cartes INT et la production d'ENC conjointement avec des options de production pour certaines zones (couloirs, île de la Déception, etc.).

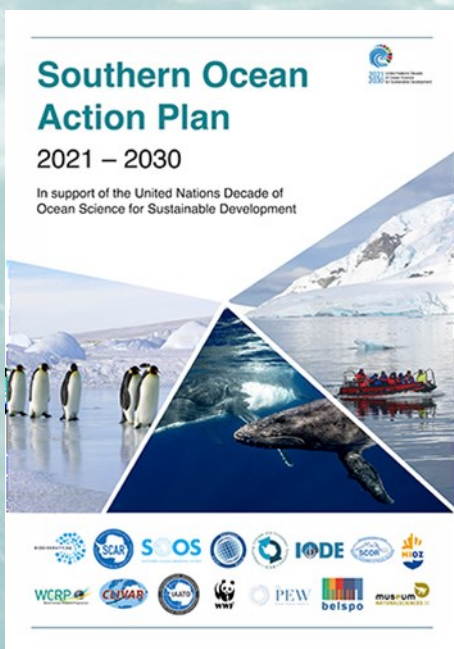
Au-delà des questions traditionnelles de levés et de cartographie, la CHA est engagée dans la préparation du futur. Anticipant les conclusions de l'IRCC-14 sur les recommandations du WENDWVG concernant la feuille de route pour la mise en œuvre de la S-100 par région, la CHA a convenu de créer son propre groupe de travail pour la mise en œuvre de la S-100. Certaines actions sont planifiées afin de préparer les stratégies de gouvernance et de production des produits les plus prioritaires basés sur la S-100 (S-101, S-102, S-104, S-111, S-122, S-124, S-128 et S-411).

<sup>4</sup> Le Traité sur l'Antarctique, Article III 1. (c) établit que « les Parties Contractantes conviennent de procéder [...] à l'échange des observations et des résultats scientifiques obtenus dans l'Antarctique qui seront rendus librement disponibles ».



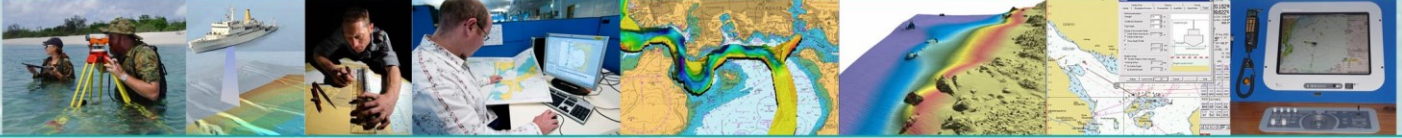
Les rapports nationaux fournis par les membres de la CHA ont été très instructifs et très appréciés. Les investissements en cours de plusieurs pays dans le développement de leurs propres Plans stratégiques polaires nationaux, appuyés par la future mise en service de nouveaux navires de recherche polaire, ont été dûment reconnus. Les membres de la CHA ont été encouragés à partager toutes les données collectées par ces nouveaux atouts et à les fournir au DCDB de l'OHI ou aux centres de données régionaux du projet Seabed 2030. Le secrétariat de la CHA a proposé une nouvelle procédure simple approuvée par les membres de la CHA afin de soumettre les métadonnées de couverture des levés et permettre leur affichage dans le SIG de la CHA.

Le président de la CHA a rouvert la discussion sur la question soulevée par la publication d'un article<sup>5</sup> du National Geographic reconnaissant un 5<sup>ème</sup> océan dans le monde (appelé « Océan Austral », anglais « *Southern Ocean* ») alors qu'une note sur les océans en introduction de la publication S-23 de l'OHI indique pourquoi cette masse d'eau a été omise de la S-23, édition 3 de 1953. Constatant notamment l'usage répandu de « *IBCSO*<sup>6</sup> » par la GEBCO, la CHA a accepté de considérer la possibilité de soumettre une résolution de l'OHI lors de la prochaine Assemblée par laquelle « *L'OHI reconnaît l'Océan Austral comme la zone maritime entourant l'Antarctique, sa limite nord étant...* » (formulation restant à définir).



<sup>5</sup> <https://www.nationalgeographic.com/environment/article/theres-a-new-ocean-now-can-you-name-all-five-southern-ocean>.

<sup>6</sup> Source : [www.gebco.net](http://www.gebco.net); « L'International Bathymetric Chart of the **Southern Ocean** (*IBCSO*) est approuvée par des organisations internationales telles que la Commission océanographique intergouvernementale (IOC) de l'UNESCO, l'Organisation hydrographique internationale (OHI) et le Comité scientifique sur la recherche antarctique (SCAR) en tant que Groupe d'experts du Groupe Géosciences. »



Faisant état de la température la plus élevée jamais enregistrée à la suite d'une vague de chaleur en mars 2022 en Antarctique (+40°C au-dessus des normales du mois de mars à Concordia), le Secrétariat de la CHA a proposé d'avoir une discussion ouverte sur l'implication de l'OHI en général et de la CHA en particulier dans les questions scientifiques liées au changement climatique. Pour l'instant, aucune action précise n'a été identifiée, excepté l'analyse des Recommandations pour action du SCAR disponibles dans son récent rapport : *Antarctic Climate and the Environment: A Decadal Synopsi and Recommendations for Action*.

Prenant en compte la tenue de la 3<sup>ème</sup> session de l'Assemblée de l'OHI en avril 2023, le président a proposé que la 19<sup>ème</sup> conférence de la Commission hydrographique de l'OHI sur l'Antarctique se tienne en 2024.

La CHA a salué l'offre faite par l'Italie de l'accueillir à Venise en Italie du 27 au 29 mars 2024 et a pris note de l'intention du Chili d'accueillir la CHA-20 en 2025 à Punta Arenas (dates et lieu à confirmer).